



REMIND

DOSSIER DE PRESSE

Funiflaine

FUNIFLAINE.

Un ascenseur valléen au service d'un territoire





REMIND
ARCHITECTURE



LE CONTEXTE

Un ascenseur valléen au service d'un territoire

Le Syndicat mixte FUNIFLAINE, composé du Département de la Haute-Savoie, des Communes d'Arâches-la-Frasse et de Magland, et de la Communauté de Communes Cluses Arve et montagnes, a signé vendredi 11 juin un contrat de délégation de service public FUNIFLAINE avec les représentants de la société concessionnaire composée de La Compagnie des Alpes, Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc, POMA et du Crédit Agricole des Savoie.

Cette concession de service public concerne la construction et l'exploitation d'un d'ascenseur valléen qui reliera depuis Magland, la vallée de l'Arve à Flaine, station du Grand Massif à partir de décembre 2025. Le budget cofinancé par les investisseurs publics et privés s'élève à 88,5 millions d'euros.

Au sein du groupement, la construction de la télécabine 2S a été confiée à l'entreprise française POMA.

L'exploitation pour une durée de 25 ans a été confiée à la Compagnie des Alpes qui gère également quatre des cinq domaines skiables du Grand Massif : Flaine, Morillon, Samoëns et Sixt Fer à Cheval.

Le Crédit Agricole Des Savoie joue son rôle de banque du Territoire avec la volonté de permettre l'émergence de projets structurants, durables et dans le cadre d'une vision à long terme. Il est à la fois banquier et actionnaire.

La société Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc (ATMB), engagée pour le développement durable de la Haute-Savoie, apporte au groupement son expertise d'acteur de la mobilité et de l'intermodalité au service des projets innovants du territoire.

Ce projet totalement en phase avec les enjeux du territoire, tels que définis par les membres du Syndicat mixte, place le 5^e domaine skiable relié français à 3h de Paris. Au-delà de l'expérience client améliorée, c'est toute une région qui va bénéficier de la baisse du trafic routier, de la réduction drastique des émissions de CO2 et du regain d'intérêt pour le territoire.

Cet événement ouvre la page d'un tourisme durable, responsable et 4 saisons. Les impacts sur l'économie, l'emploi, la qualité de vie des habitants et l'environnement seront directs, rapides et inscrits dans le temps long.



sommaire.

L'HISTOIRE

Retour vers le futur

Flaine, station « Lab » au cœur du Grand Massif, est scrutée par l'ensemble des acteurs de la montagne pour son évolution depuis un demi-siècle.

page 6

ENJEUX

Montagne décarbonée

Concernées par le réchauffement climatique et la pollution, les Communes et stations du Grand Massif investissent pour réduire l'impact lié au transport des personnes, améliorer le cadre de vie des habitants et pérenniser le tourisme.

page 7

LE PROJET

15 minutes de vol au cœur de la nature

Le FUNIFLAINE est un projet de transport multi-usages qui s'inscrit dans un dispositif d'intermodalité entre le ferré, le routier et l'aérien avec l'aéroport international de Genève.

page 8

IMPACTS

Croissance téléportée

Le FUNIFLAINE aura un impact positif sur tout un territoire améliorant la qualité de vie des habitants, la protection de l'environnement, le développement économique et la création d'emplois.

page 10

ACTEURS

Un investissement de 88 millions d'euros

L'étude, la mise en œuvre, le financement, la maîtrise d'ouvrage, l'exploitation et la maintenance du FUNIFLAINE sont confiés à des acteurs du secteur public et privé.

Un quatuor d'excellence français

Les quatre entreprises régionales expertes dans leur domaine qui ont remporté l'appel d'offres sont désormais constituées en Société du Téléphérique FUNIFLAINE (STEFF).

page 12

CHIFFRES CLÉS

page 17



Retour vers le futur

Flaine, station « Lab » au cœur du Grand Massif, est scrutée par l'ensemble des acteurs de la montagne pour son évolution depuis un demi-siècle.

Icône d'une architecture inclassable et désormais classée, œuvre des architectes Marcel Breuer et Gérard Chervaz, Flaine ne laisse personne de marbre. Dès sa conception, il y a 52 ans, Éric Boissonas, le créateur, avait construit un téléphérique au départ de Magland qui a servi à transporter les matériaux et les hommes qui ont œuvré à la construction de Flaine. Ce moyen logistique était plus adapté que les camions de l'époque mais l'avènement du « tout voiture » et l'opportunité d'une reconversion astucieuse en ligne électrique ont marqué la fin du premier téléphérique Magland-Flaine.

Visionnaires et responsables

Depuis une dizaine d'années, la prise de conscience des impacts du trafic routier sur les émissions de gaz à effet de serre et la pollution aux particules fines dans la vallée de l'Arve ont décidé les élus locaux à lancer une étude pour le financement, la construction et l'exploitation d'un ascenseur valléen. La constitution d'un Syndicat mixte et l'organisation d'un appel d'offres ont abouti à la désignation d'un concessionnaire constitué de La Compagnie des Alpes, ATMB, POMA et du Crédit Agricole des Savoie. Pour mener à bien ce projet, le cofinancement est assuré par des subventions du Département de la Haute-Savoie, de la Région Auvergne Rhône Alpes, de l'État et des Communes d'Arâches-la-Frasse et de Magland, et de la Communauté de communes Cluses Arve et montagnes. Pour le secteur privé, le financement provient des quatre actionnaires de la société concessionnaire : la Compagnie des Alpes, Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc, POMA et le Crédit Agricole des Savoie. Des concertations et réunions publiques avec les habitants des communes concernées ainsi qu'une étude* menée auprès des clients du Grand Massif en 2020 ont permis de convaincre les différents acteurs concernés de la raison d'être du projet.

Le FuniFlaine en quelques dates :

- 1963** Mise en service du téléphérique Magland-Flaine pour acheminer les matériaux préfabriqués dans la vallée.
- 1968** Ouverture de Flaine en décembre.
- 1971** Le téléphérique est démonté mais les pylônes sont conservés pour soutenir les câbles électriques haute tension.
- 2016** Création du Syndicat mixte FUNIFLAINE
- 2019** Le projet d'un ascenseur valléen est soumis à un appel d'offres.
- 2021** La société concessionnaire, composée de La Compagnie des Alpes, ATMB, POMA et du Crédit Agricole des Savoie, est retenue à l'issue de l'appel d'offres.
- 2021 - 2022** Étude et conception, enquêtes publiques.
- 2023** Début des travaux
- 2025** Ouverture en décembre

* Enquêtes menées par l'agence Côté Client (groupe BVA) sur les clientèles été et hiver auprès de 4 802 Français et 1 672 étrangers

ENJEUX

Montagne décarbonée

Concernées par le réchauffement climatique et la pollution, les collectivités territoriales investissent pour réduire l'impact lié au transport des personnes, améliorer le cadre de vie des habitants et pérenniser le tourisme.

L'esprit d'innovation qui habite les créateurs de Flaine et du Grand Massif depuis un demi-siècle se concrétise avec la mise en œuvre d'un ascenseur valléen répondant pleinement aux enjeux environnementaux et sociétaux de la planète. Avec ce projet, les acteurs de la montagne, conscients des problématiques RSE du secteur, apportent une réponse concrète à la transition écologique. La conscience environnementale fait partie de l'ADN du Grand Massif depuis 2008 avec la création du 1^{er} observatoire environnemental en station. Le Grand Massif est devenu en 2016 le premier domaine skiable Green Globe, un label dédié aux professionnels du voyage et du tourisme. Différentes études, réalisées par le CNRM* (Centre national de recherche météorologique) établissent un maintien des conditions d'enneigement telles que nous les connaissons jusqu'en 2050 sur les domaines skiables français. Avec l'inertie du phénomène de réchauffement, les décisions prises aujourd'hui porteront leurs fruits dans 30 ans. Le FUNIFLAINE est clairement un projet d'avenir.

500 000 personnes transportées par an

Les premiers bénéficiaires du FUNIFLAINE seront les visiteurs à la journée qui viennent par la route. La construction d'un parking gratuit pouvant accueillir 1 200 véhicules les concerne en premier lieu. Le projet apporte une réponse globale au transport de 500 000 personnes par an soit une réduction de 85 000 voitures, 500 camions et 100 bus sur une portion de route de montagne complexifiée par le franchissement du col de Pierre Carrée. Il existe une dizaine d'ascenseurs valléens en France. Celui de Flaine aura la particularité d'être relié au réseau SNCF. En 2029, une halte TGV sera construite face à la gare du FUNIFLAINE et d'ici là, des navettes feront la jonction avec la gare de Magland.



* Étude menée par l'IRSTEA et Météo France-CNRS- Centre d'Etudes de la Neige à échéance 2025 et 2050 en s'appuyant sur les scénarios du GIEC.

LE PROJET

15 minutes de vol au cœur de la nature

Le FUNIFLAINE est un projet de transport multi-usages qui s'inscrit dans un dispositif d'intermodalité entre le ferré, le routier et l'aérien avec l'aéroport international de Genève.

Tout a été mûrement réfléchi depuis sa conception jusqu'à sa mise en œuvre : intégration dans le paysage des stations, expérience client, transport des personnes et des marchandises. Le FUNIFLAINE est un projet global, 100% électrique, qui va changer la vie des habitants de la vallée de l'Arve et des touristes. Cible prioritaire, la clientèle à la journée qui représente 90 % du trafic routier. Elle bénéficiera dès l'ouverture, en décembre 2025, de l'intégralité du projet. L'accès par le réseau autoroutier d'ATMB se fera depuis la sortie 19 de l'A40 située à cinq kilomètres, et ne prendra que sept minutes jusqu'au parking gratuit de 1 200 places. L'intégration de la gare de Magland dans le paysage valléen est une prouesse architecturale confiée aux bureaux d'études de Remind architecte et de POMA. Du parking, les clients accéderont de plain-pied aux cabines EVO 16 places dernière génération. La clientèle sans voiture pourra accéder à l'ascenseur valléen par TER grâce à l'extension du réseau Léman Express reliant Magland à Genève puis à partir de 2029 aux grandes lignes TGV avec la création d'un quai de halte. Le trajet jusqu'à Flaine ne prendra qu'un quart d'heure avec une escale à la station épurée de Pierre Carrée, son domaine nordique, son golf et le Hameau de Flaine. Le terminus, situé au cœur de Flaine, se fera dans une gare répondant aux normes architecturales de cette station classée.

Une expérience client inédite

Pour le client, les bénéfices sont multiples et superposables. Le gain de temps sur un aller-retour jusqu'à Flaine est estimé entre 40 minutes et 1h30 suivant la période et l'état de la route. La sécurité, notamment sur route enneigée, est également un argument majeur qui enlèvera le stress lié aux derniers kilomètres où il faut parfois chaîner et subir les ralentissements des fameux chassés-croisés. Pour la clientèle de séjour, un service de conciergerie au départ et à l'arrivée facilitera l'acheminement des bagages du parking aux hébergements. L'amplitude horaire 7h-21h (en semaine) sera étendue à minuit les week-ends en saison. Le FUNIFLAINE sera en service neuf mois par an. Les pratiquants d'activités nordiques l'hiver, de VTT ou de golf en saison descendront à la gare de Pierre Carrée. Des consignes à vélo seront présentes dans les trois gares. Pour tout le monde, les vacances commenceront et se termineront par un voyage confortable au milieu de la nature. Enfin, la tarification sera cohérente avec le marché grâce à une grille tarifaire adaptée aux typologies de clients et le prix facial sera allégé lorsqu'il sera intégré dans le ski pass.



Un atout pour les professionnels

Le transport des professionnels (saisonniers des remontées mécaniques, pisteurs secouristes, moniteurs de ski, restaurateurs, loueurs de matériel, boulangers ou médecins et les militaires du 27^e BCA...), les scolaires de la vallée mais également l'évacuation de certains blessés ainsi que l'acheminement des marchandises font partie intégrante du projet. Des quais d'embarquement réservés au fret seront aménagés dans les gares de départ et d'arrivée. Un parking et un parcours différents de celui de la clientèle touristique permettront aux professionnels de gagner en fluidité. Les métiers de services comme la blanchisserie bénéficieront de cabines modulables pour acheminer leur marchandise qui sera prise en charge par des camionnettes électriques sur place. Cela permettra également aux saisonniers qui ont des difficultés à se loger en station de profiter de la vaste plage horaire 7h-21h en semaine et 7h-0h le week-end pour exercer leur mission tout en demeurant dans la vallée. L'objectif est de faciliter concrètement les conditions de vie des actifs locaux et de réduire le trafic routier de 500 camions par an. Enfin, les secouristes pourront évacuer les blessés dont l'état le permet sur des brancards ou chaises roulantes ce qui raccourcira leur temps de prise en charge en ambulance à Magland.

À propos des tarifs

La grille tarifaire proposée répondra aux exigences émises par les décideurs publics et s'appuiera sur l'expérience de l'exploitant. Des études clients et une analyse des prix de la concurrence (autres télécabines similaires et le premier concurrent qui est la route de Flaine) ont permis d'élaborer une grille tarifaire avec toutes ses composantes de lisibilité, dégressivité et attractivité commerciale.

Cette grille sera cohérente avec les propositions tarifaires actuelles - été comme hiver - et l'offre Grand Massif.

Une télécabine "Made in France"

Les 68 cabines sont des Evo 16 places dernière génération imaginées et fabriquées aux pieds des Alpes par POMA. Suivant la configuration retenue, une cabine peut accueillir 11 places assises et 5 places debout, une personne en fauteuil roulant, des vélos ou encore un chariot à bagages grâce à un espace disponible modulable.

Le système de transport par câble 2S présente une adéquation éco-performance adaptée à la topographie du site, ce qui permet de limiter le nombre de pylônes à six soit cinq fois moins de pylônes qu'une télécabine monocâble.

Les 5,3 km de distance et 1 367 m de dénivelé qui relient la vallée à la station sont parcourus en moins de 15 minutes. Ce mode de transport exclusivement électrique possède un confort sonore optimisé : cabines suspendues sur des chariots entraînés par un câble gainé à haute performance acoustique.

Le FUNIFLAINE offrira une vue imprenable sur les paysages de la vallée de l'Arve, entre confort et plaisir, pour un voyage exceptionnel et éco-responsable.

L'expérience réussie des vacanciers commencera dès la vallée, juste avant d'arriver en station !



IMPACTS

Croissance téléportée

Le FUNIFLAINE aura un impact positif sur tout un territoire améliorant la qualité de vie des habitants, la protection de l'environnement, le développement économique et la création d'emplois.

« Je m'appelle Marie Bibollet, je suis native de la vallée de l'Arve et monitrice à Flaine. Le FUNIFLAINE va changer ma vie, je gagnerai presque 1h chaque jour, c'est autant de temps que je pourrai consacrer à mon travail et à ma famille. »

Le témoignage de cette habitante de Domancy traduit les impacts positifs que le FUNIFLAINE aura sur la vie des locaux.

30 fois moins d'émission de gaz à effet de serre

Pour préparer l'avenir, il est important de connaître l'histoire. Celle de Flaine et du Grand Massif a été écrite par des visionnaires emmenés par Éric Boissonas qui avait construit un téléphérique (voir précédemment) pour transporter les matériaux préfabriqués à la place des camions. Le tracé du FUNIFLAINE emprunte le même chemin pour limiter le déboisement. Par ailleurs, les dispositions seront prises pour ne pas perturber le fonctionnement hydrogéologique des zones humides notamment la tourbière de l'Arbaron. Le parking végétalisé de la gare de Magland sera semi-perméable afin de laisser s'infiltrer les eaux de pluie grâce à une surface engazonnée. Sa capacité sera modulable en fonction du nombre de voitures à garer qui diminuera quand la jonction avec le réseau ferré sera optimisée. Côté patrimoine, le design de la gare de Flaine sera soumis à l'avis de l'architecte des bâtiments de France. La réduction du trafic routier aura un impact majeur sur les émissions de CO2 et de particules fines. FUNIFLAINE engendrera une suppression de 85 000 voitures, 500 camions et 100 bus par an soit une division par 30 des émissions de gaz à effet de serre.

L'économie locale boostée durablement

Le made in France avec la sollicitation d'une majorité d'entreprises régionales est au cœur du projet du FUNIFLAINE. Le Groupement fera appel à une cinquantaine de sous-traitants. Ce projet agit comme un catalyseur pour l'économie du territoire depuis sa phase d'étude et de mise en œuvre activée il y a trois ans. Cette dynamique va se poursuivre jusqu'en 2023 quand vont démarrer les travaux puis l'exploitation prévue en décembre 2025. À l'heure où une dizaine de projets d'ascenseurs valléens sont à l'étude en France et au-delà de nos frontières, le FUNIFLAINE constitue une vitrine extraordinaire pour les entreprises du secteur. Enfin, l'augmentation de la fréquentation 4 saisons aura des conséquences directes sur l'hôtellerie, le réchauffement des lits froids dans les résidences de tourisme, la restauration et par rebond sur tout l'écosystème économique concerné par le tourisme.

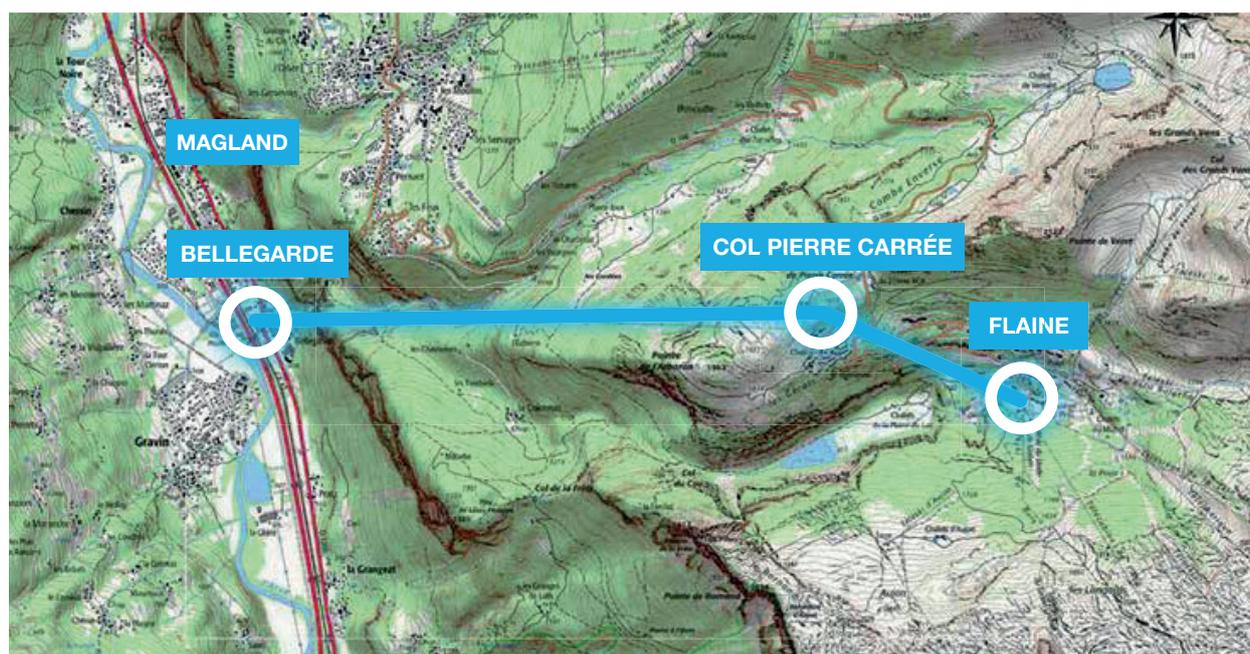
Des emplois préservés

Conséquences directes du boost économique engendré par le FUNIFLAINE, l'emploi va être positivement impacté pour les années à venir. La phase de mise en œuvre va générer des emplois dans les secteurs du bâtiment, de l'industrie et des services. Les premières estimations font état de 300 créations d'emplois. Ce chiffre ne tient pas compte des centaines d'emplois indirects dans les secteurs du tourisme cités précédemment. Suivront les embauches liées à l'exploitation et la maintenance estimées à 25 équivalents temps plein. Le FUNIFLAINE permettra de faciliter le

recrutement et la fidélisation des travailleurs saisonniers qui font face à des difficultés pour se loger en station. De même, les indépendants comme les moniteurs de ski, de VTT, guides de haute montagne et autres accompagnateurs de montagne verront leur activité se développer et leur qualité de vie s'améliorer.

Une vallée qui retrouve sa sérénité

La diminution du trafic sur la D6 (Route de Flaine) va désengorger la commune d'Arâches-la-Frasse et la station des Carroz. Cette dernière n'aura plus à subir les ralentissements fréquents de retour de ski qui paralysent la circulation plusieurs heures les week-ends d'affluence. Les skieurs à la journée et les travailleurs de la vallée en bénéficieront (voir précédemment) mais également tous les habitants des communes de montagne qui circulent sur cette route pour leurs déplacements quotidiens. Les transporteurs, dont le fret n'est pas compatible avec les cabines (palettes), verront leurs trajets se fluidifier, tout comme les bus scolaires ou les secours. En été, les cyclistes pourront se mesurer au col de Pierre Carrée dans un trafic apaisé et le nombre d'accidents routiers va naturellement baisser.



ACTEURS

Un investissement de 88 millions d'euros

L'étude, la mise en œuvre, le financement, la maîtrise d'ouvrage, l'exploitation et la maintenance du FUNIFLAINE sont confiés à des acteurs du secteur public et privé présentés ci-après :

Un maître d'ouvrage et des financeurs publics au rendez-vous



▪ Syndicat mixte FUNIFLAINE

Créé en juin 2016, le Syndicat mixte FUNIFLAINE poursuit l'objectif de relier la vallée de l'Arve à la station de Flaine par la mise en place d'un téléporté innovant.

Présidé depuis 2018 par Christian MONTEIL, Président du Département de Haute-Savoie, le Syndicat mixte a en charge de mener à bien la réalisation du projet de téléporté dénommé FUNIFLAINE.

Maître d'ouvrage de l'opération et autorité concédante, il rassemble le Département de la Haute-Savoie, les Communes de Magland et d'Arâches-la-Frasse ainsi que la Communauté de Communes Cluses, Arve & montagnes (2 CCAM).

Outre l'implication des membres du Syndicat mixte, le projet FUNIFLAINE bénéficie de l'engagement de partenaires publics majeurs partageant leur volonté de mettre en œuvre cet équipement qui contribuera au développement du Grand Massif et de la vallée de l'Arve.



▪ L'alliance du Contrat de Plan État Région

L'objectif général et partagé de développement des modes de transport les moins polluants a prévalu à l'inscription du projet FUNIFLAINE au Contrat de Plan État-Région dès 2015.

Ainsi, depuis le Grenelle de l'Environnement, l'État encourage le transport par câble d'une part, et d'autre part, les innovations technologiques réduisant la pollution par les véhicules.

De son côté, **la Région Auvergne-Rhône-Alpes** mène une politique volontariste de transport public de manière à minimiser les impacts des déplacements et du système de transport sur l'environnement, la santé et le cadre de vie des riverains. Chef de file de l'intermodalité (en application de la loi MAPTAM du 27/01/2014), elle mise sur les modes alternatifs à la route, que ce soit pour les personnes ou les marchandises, en facilitant par là même l'accessibilité à l'emploi pour les personnes non motorisées.

Pour **le Département de la Haute-Savoie**, également engagé dans le contrat de plan État-Région, rééquilibrer les

modes de déplacements au profit des transports collectifs et doux, est une nécessité impérieuse pour lutter contre la pollution de l'air et prévenir les effets du réchauffement climatique. Son approche globale de la mobilité à l'échelle du territoire le conduit naturellement à encourager les modes alternatifs à la voiture.

Dès lors, le projet mobilise un financement public exceptionnel.

Un quatuor d'excellence français

Les quatre entreprises régionales expertes dans leur domaine qui ont remporté l'appel d'offres sont désormais constituées en Société du Téléphérique FUNIFLAINE (STEFF).

Maîtres d'ouvrage délégués et investisseurs



- **Compagnie des Alpes**

Depuis sa création en 1989, la Compagnie des Alpes (CDA) s'est imposée comme un leader incontesté de l'industrie des loisirs. Le Groupe opère aujourd'hui 10 domaines skiables et 13 parcs de loisirs de grande renommée dans une démarche intégrée d'excellence opérationnelle et de qualité au service de la Très Grande Satisfaction de ses clients mais aussi des territoires dans lesquels elle est présente. La Compagnie des Alpes exporte aussi son expertise dans le cadre de missions d'assistance et de conseil dans diverses régions du monde.

Forte de son expertise, la Compagnie des Alpes s'est également adaptée aux évolutions de consommation : très impliquée dans la rénovation de l'hébergement en montagne, elle y a aussi développé un réseau d'agences immobilières, elle développe en propre des hôtels thématiques auprès de ses parcs d'envergure nationale et est depuis 2018 le 1er tour opérateur de distribution de séjours de ski en ligne en France.

Avec près de 5.000 collaborateurs, la Compagnie des Alpes construit avec ses partenaires des projets générateurs d'expériences uniques, à l'opposé d'un concept standardisé. Des loisirs d'exception pour le plus grand nombre.

Domaines Skiables opérés par la CDA

La Plagne, Les Arcs, Peisey-Vallandry, Tignes, Val d'Isère, Les Menuires, Méribel, Serre Chevalier, Grand Massif (Flaine, Samoëns, Morillon, Sixt Fer à Cheval)

Parcs de Loisirs opérés par la CDA

Parc Astérix, Futuroscope, Walibi Rhône-Alpes, Grévin Paris, France Miniature ; Walibi Belgium, Aqualibi, Bellewaerde, Bellewaerde Aquapark ; Walibi Holland, Chaplin's World ; Familypark ; Grévin Montréal.



▪ ATMB

Société d'autoroutes engagée pour soutenir l'économie locale et la mobilité durable, Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc (ATMB) est en veille permanente sur les nouveaux modes de transports.

En traversant les montagnes et en rétrécissant le territoire, ATMB rapproche ses conducteurs en diminuant leur temps de trajets, tout en assurant leur sécurité.

Récompensée par la certification environnementale ISO 14001, ATMB met en œuvre un panel d'actions pour réduire son empreinte écologique sur le territoire, et celle de ses clients, les conducteurs. Ses équipes s'engagent pour les aider concrètement à changer leurs mobilités : véloroutes, covoiturage, motorisation électrique et hydrogène sont au cœur du programme d'action d'ATMB.

ATMB est gestionnaire de l'Autoroute Blanche (A40) et de la Route Blanche (RN205), un réseau de 130 km entre Chamonix-Mont-Blanc, en Haute-Savoie, et Valserhône, dans l'Ain. ATMB dessert la Suisse par deux liaisons autoroutières transfrontalières (A411 et A41) et l'Italie, par le Tunnel du Mont-Blanc dont elle est concessionnaire de façon paritaire avec son homologue italienne.

ATMB possède une expertise unique d'exploitant d'ouvrages de montagne et d'infrastructures tunnelières. Ses collaborateurs développent ainsi des compétences pointues dans des domaines multiples, notamment en matière de service hivernal, de génie civil, d'équipements et de systèmes et technologies de l'information.

Au Tunnel du Mont Blanc, les équipes œuvrent chaque jour au service d'un ouvrage devenu une référence mondiale en matière de sécurité et d'innovation.

ATMB est une entreprise détenue par l'État, les collectivités territoriales et des actionnaires privés. Elle est titulaire de deux contrats de concession avec l'Etat français jusqu'en 2050.

www.atmb.com - www.vivre-en-haute-savoie.com



▪ POMA

Basé à Voreppe en Isère près de Grenoble, le groupe français POMA est un leader des solutions de transport par câble. Présent sur les cinq continents depuis plus de 85 ans, POMA innove et apporte son savoir-faire ainsi que sa maîtrise du transport par câble pour imaginer, concevoir et réaliser des solutions fiables et durables de transport sur mesure.

POMA a réalisé plus de 8 000 installations dans les domaines des transports urbains, de la montagne, du tourisme, de l'industrie, parmi lesquelles les célèbres Vanoise Express, Prodains Express, Arcs Express, le téléphérique Roosevelt Island à New York, ou encore les 6 lignes de Metrocable de Medellin...

Société pionnière dans son domaine, l'innovation et les hommes sont depuis toujours au cœur des succès de POMA. Les équipes de POMA, portées par leur vision, leur volonté et leur énergie à atteindre de nouveaux horizons, ont fait du câble bien plus qu'un mode de transport: C'est également le symbole d'un lien fort et pérenne pour rapprocher les hommes, les cultures et les territoires du monde entier.

Le chiffre d'affaires de POMA s'élève à 480 millions d'euros (2019). POMA emploie 1 500 personnes dont 850 en France sur ses différents sites industriels, tous basés en Auvergne-Rhône-Alpes.

www.poma.net



REMINO
SAATCHI & SAATCHI



▪ Crédit Agricole des Savoie

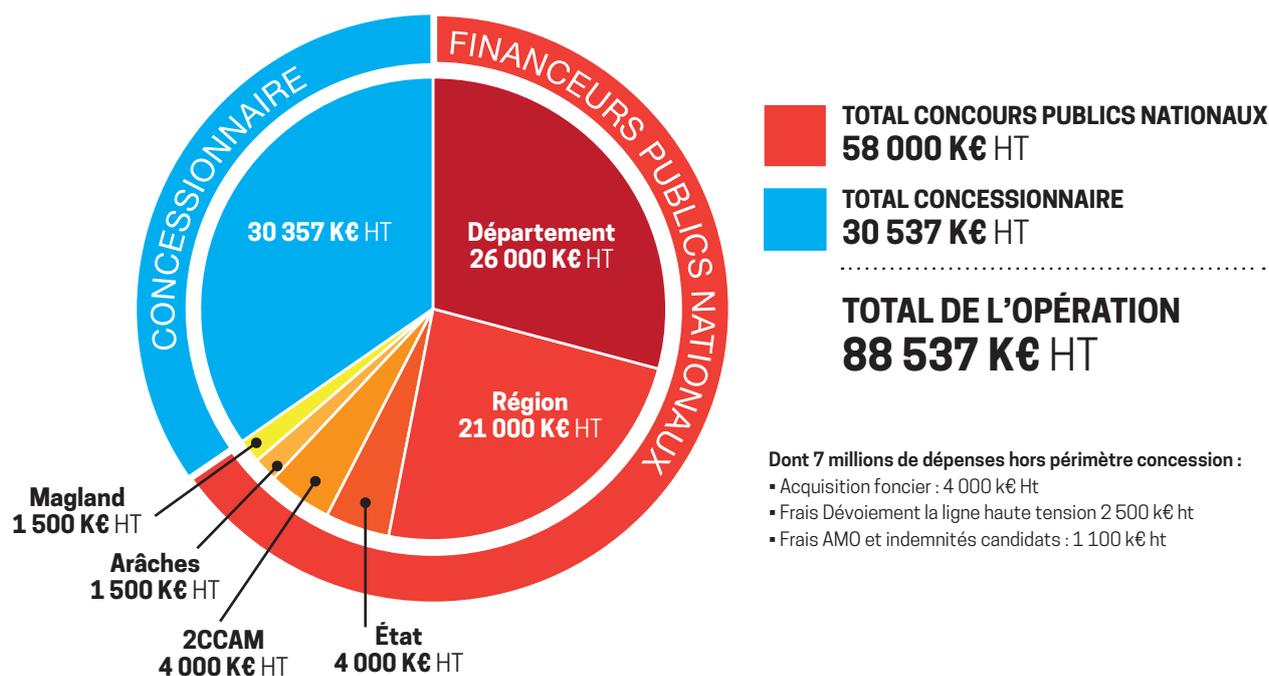
Le Crédit Agricole des Savoie se situe au premier rang des banques en Savoie et en Haute-Savoie, au service de plus de 717 000 clients particuliers, professionnels et entreprises. C'est un acteur majeur du développement de l'économie locale : un habitant sur 2 est client du Crédit Agricole des Savoie, une entreprise et/ou professionnel sur 4 et 8 jeunes agriculteurs sur 10. C'est également la banque leader sur le marché des frontaliers, avec plus de 56 500 clients.

Implanté au cœur de ses territoires, le Crédit Agricole des Savoie dispose d'un réseau de 164 agences conseils pour les particuliers et les professionnels et une agence en ligne capable de traiter à distance un large champ de besoins bancaires. 3 agences sont dédiées aux entreprises, 3 Centres d'Affaires à la Banque Privée, ainsi que 5 pôles d'expertise : 1 pôle Agroalimentaire, 1 pôle Immobilier, 1 pôle International, 1 pôle Territoire et 1 accélérateur de start-up.

Banque de la montagne, le Crédit Agricole des Savoie est également structuré en filière tourisme avec 1 pôle Tourisme doté d'experts, 47 agences en zone de montagne et 18 référents tourisme répartis sur les Savoie.

Conscient de ses responsabilités envers ses territoires, le Crédit Agricole des Savoie s'investit dans des actions illustrant ses valeurs : proximité, responsabilité et solidarité. Avec 859 administrateurs sur le terrain, c'est un acteur de la vie locale et son engagement prend la forme d'actions concrètes autour de 3 priorités que sont la transition économique et énergétique, le bien-vivre ensemble et la préservation et l'enrichissement du patrimoine. Dans ces trois domaines, la Caisse Régionale agit avec la même ambition : être exemplaire dans ses pratiques comme dans l'accompagnement de ses clients pour contribuer aux transformations de nos deux départements face aux défis sociaux, environnementaux et climatiques.

www.ca-des-savoie.fr



CHIFFRES CLÉS

10 ans : mise en œuvre du projet



88 millions d'euros d'investissement



9 : nombre de mois d'ouverture par an



500 000 personnes transportées par an
dont 150 000 en été



25 : effectif en CDI pour l'exploitation



15 minutes : durée du voyage



28 secondes : temps entre chaque cabine



6 : nombre de pylônes





CONTACTS PRESSE : AGENCE REVOLUTIONR

Nathalie Faure : nfaure@revolutionr.com ▪ 06 04 67 49 62

Thierry Auzet : tauzet@revolutionr.com ▪ 01 47 10 08 30

29 RUE DU LT COLONEL MONTBRISON ▪ 92500 RUEIL MALMAISON

www.revolutionr.com